

DEC182459DR04

Décision portant nomination de M. Nicolas MANDVILLE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8609 intitulée Centre de sciences nucléaires et de sciences de la matière

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Jean-Antoine SCARPACI, directeur de l'unité UMR8609, à compter du 01/01/2015 ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur Industrie option détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules délivré à M. Nicolas MANDVILLE le 08/02/2017 par SGS ;

DECIDE :

**Article 1er : Nomination**

M. Nicolas MANDVILLE, AI, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 08/02/2017. La date d'expiration du certificat est le 06/03/2022.

**Article 2 : Missions**

M. Nicolas MANDVILLE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Nicolas MANDVILLE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

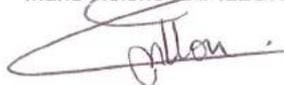
Fait à Gif-sur-Yvette, le 29/08/2018

Le directeur d'unité  
Jean-Antoine SCARPACI

**Jean-Antoine SCARPACI**

**DIRECTEUR DU CSNSM**

Pour le CNRS,  
Visa de la déléguée régionale  
Marie-Hélène PAPILLON



Pour l'Université Paris-Sud,  
Visa de la présidente  
Sylvie RETAILLEAU

  
PRÉSIDENTE  
Bâtiment 300  
91195 ORSAY cedex



Délégation  
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr